



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RÉUNION (ORDINAIRE)

Mardi 26 novembre 2019

Procès-verbal de la deuxième réunion (ordinaire) du Conseil d'établissement de l'école de l'Odysée, tenue au salon du personnel de l'édifice Saint-René à 18 h. La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

Caroline Valois (directrice)	Véronique Guitard-Lortie (enseignante)
Geneviève Raymond (direction adjointe)	Claude Tardif (enseignant)
Karine D'Aoust (parent)	Dominique Daoust (enseignante)
Sébastien Monfils (parent)	Katia Rochon (technicienne au service de garde)
Marie Pier L'Écuyer (parent)	Michael Larouche (spécialiste)
Marie-Ève Breton-Lacombe (représentante du personnel de soutien)	Karin Klushecov (orthopédagogue)
Yan Guilbault (parent)	Janie Payment (parent)
Cynthia Lessard (parent)	Steve Houde (parent)

ABSENCE MOTIVÉE : aucune absence

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 18 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 6 traitant de la campagne de financement (Dansethon) est reporté à la prochaine rencontre par madame Valois.

M. Michael Larouche propose l'adoption l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-13

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2019 ET SUIVIS

En suivi, madame Valois précise au point 13 que les activités qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement sont ceux qui dérogent de l'horaire régulier et qui ont un coût associé.

Monsieur Monfils demande la possibilité de partager un code Wi-Fi afin d'avoir accès aux différents documents essentiels à la rencontre de façon électronique. Madame Valois fera une demande de code pour *inviter* afin que celui-ci soit accessible aux prochaines rencontres.

M. Michael Larouche propose l'adoption de procès-verbal du 8 octobre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-14

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

5. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Valois souhaite la bienvenue à Marie-Ève Breton-Lacombe qui agira à titre de personnel soutient, suite au départ de Lucie Sencartier.

De plus, madame Valois explique qu'après révision de la composition du conseil, il a été constaté qu'il y avait un membre du personnel enseignant en trop. Suite à cette information, madame D'Aoust a fait une demande auprès de la commission scolaire afin d'obtenir l'autorisation de maintenir la composition du conseil tel quel. Malgré les efforts, la commission scolaire a refusé la requête. Donc, à la lueur de cette information et suite à une rencontre avec l'ensemble des membres du personnel enseignant, madame Caroline Fortin (enseignante-orthopédagogue) a laissé sa place.

5.1 Structure de jeux

Mme Valois explique qu'ils sont actuellement à l'étape de l'appel d'offres et que par la suite un comité de sélection, composé d'elle-même et de membres des installations matérielles, sera formé afin de faire le choix d'une structure parmi celles présentées.

Avant l'installation du jeu prévu en juillet 2020, des travaux seront effectués pour pallier aux problématiques récurrentes de rétention d'eau dans la cour. D'ailleurs, le paver sera refait dans certaines parties de la cour, et ce en lien avec les travaux de drainage qui seront effectués dans les prochains mois. La structure de jeu sera donc accessible aux élèves dès la rentrée 2020.

5.2 États financiers

Présentation des états financiers.

5.3 Aide technologique

Madame Raymond explique que 18 élèves présentant de la dyspepsie, dysorthographe et des difficultés de motricité pourront participer à 4 ateliers d'une heure sur l'heure du dîner et ce, répartie sur 5 semaines du mois de novembre à décembre. Ces ateliers entièrement sur ordinateurs portables deviendront un support supplémentaire pour les élèves qui utiliseront ce programme (Lexibord). De plus, des aide-mémoires ont été développés afin d'outiller au maximum les élèves.

Un deuxième groupe pourra probablement être débuté après la période des fêtes ou de nouveaux élèves et certains autres provenant de la première cohorte sera formé.

Le conseil se questionne sur la disponibilité des ordinateurs portables. Madame Raymond indique que la commission scolaire offre des portables et que l'école en possède aussi quelques-uns.

6. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (dansethon)

Point reporté à la prochaine rencontre

7. DON POUR LE DÉJEUNER DE NOËL

L'école l'Odyssée à trois donateurs pour la création de paniers de Noël ;

Monsieur Daniel Champagne pour un montant de 500,00 \$,

Monsieur Marc Marine pour un montant de 200,00 \$,

Monsieur Saint-Jacques (Épicerie IGA) qui fera un don alimentaire.

Il est proposé par monsieur Sébastien Monfils d'accepter ces dons.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-2020-15

8. PHOTO SCOLAIRE 2020-2021

Madame Raymond aimerait connaître la satisfaction des membres du conseil concernant les services de la compagnie Photomania.

Monsieur Claude Tardif mentionne que la coordination des groupes a été difficile puisque les classes se faisaient appeler beaucoup trop vite puisque les élèves devaient attendre plusieurs minutes avant de procéder à la photo individuelle.

Sinon, il a été apprécié que la séance de photo soit organisée tôt à l'automne. De plus, le service à la clientèle était rapide, l'équipe était professionnelle et organisée. Puis, le produit était de bonne qualité. Bref, l'ensemble de membres se dit satisfait du service.

Monsieur Steeve Houde propose de reconduire la compagnie Photomania pour l'année prochaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-2020-16

9. ACTIVITÉS ET SORTIE SCOLAIRES À 7,00 \$

Madame Valois propose aux membres de mettre un prix fixe sur le coût des activités lors des journées pédagogiques pour les élèves aux services de garde. Le montant de la facture d'une activité peut s'avérer très élevé si on additionne le coût de l'activité, le transport en plus des frais de garde. Dans certaines situations dépendamment du coût total de l'activité, l'école payait une

certaine somme. Toutefois, les parents n'étaient pas nécessairement informés de l'implication financière de l'école.

Il est proposé par madame Janie Payment d'inscrire sur la fiche d'inscription à une journée pédagogique pour les élèves du service de garde, le coût total de l'activité ainsi que la somme fixe de 7,00 \$ demandée aux parents et ce, dès janvier 2020

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-17**

10. VOYAGE À TORONTO MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

Le 16, 17 et 18 juin 2020 aura lieu le voyage à Toronto pour les finissants de 6e année. Lors de cette activité, les enseignants investissent énormément de temps auprès des élèves. L'école reconnaîtra ce temps investi en offrant 2 jours de congé au retour de l'activité. Sachant qu'il n'y a plus de matière à enseigner le 19 et 22 juin 2020 et que la mise en place d'enseignant remplaçant n'aurait pas de valeur ajoutée, madame Valois propose de donner aussi 2 jours de congé aux élèves. De cette façon, les élèves finissent sur une belle note en revenant le 23 juin pour la fête des finissants.

Des questionnements sont soulevés par des parents afin de connaître s'il serait possible d'obtenir une compensation si certains parents ne peuvent se libérer de leur emploi pour rester à la maison lors de ces 2 jours de congés supplémentaires. Madame Valois explique qu'il est possible de jumeler les élèves ne pouvant pas demeurer à la maison avec d'autre classe. C'est déjà une pratique régulière dans l'établissement et cela ne cause aucun enjeu.

Il est proposé par monsieur Michael Larouche adopter la modification du calendrier scolaire qui comprendra 2 jours de congé supplémentaire pour les enseignants et les élèves de 6e année au retour du voyage à Toronto.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-18**

11. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Les fonds à destination spéciaux s'élèvent à 26 225 \$ pour l'année 2019-2020. Suite à une dépense de 3 700 \$ pour le spectacle en début d'année, il reste une somme de 22 441,24 \$ pour l'année en cours.

Antérieurement, des montants fixes étaient approuvés par projet. Madame Valois propose de cibler des projets pour l'ensemble du montant afin d'assurer une dépense adaptée aux besoins. Une reddition de compte doit accompagner chaque dépense.

Les projets ont tous été reportés mis à part le *BBQ* qui est autofinancé et le projet *Trèfles* qui a été remplacé par le projet *Cours d'école*. Donc, les 7 projets retenus et appuyés par Marie-Ève Breton-Lacombe sont les suivants ;

- 1-Matériel pédagogique
- 2-Achat matériel/activité en classe
- 3-Famille démunie
- 4-Activité et audiovisuel
- 5-Mobilier élèves
- 6-Sortie activité parascolaire
- 7-Cours d'école

Les discussions sur les différents projets suscitent de nombreux échanges sur la butte boueuse dans la cour d'école. Madame Valois explique que ce matin, elle a eu des discussions avec les installations matérielles sur cette problématique et que selon eux, l'installation de tourbes n'est pas une option à envisager puisque celle-ci se ferait beaucoup trop piétiner et finirait par mourir. Une aire de repos est donc à prioriser. Toutefois cette option nécessite un investissement considérable. Madame Valois se dit donc à l'écoute des propositions et invite les membres à lui acheminer des idées.

12. MESURE 15024 (aide aux parents)

Cette mesure comprend une somme de 1 500 \$. Suite à la consultation des enseignants, madame Valois propose au conseil d'utiliser ce montant dans le cadre de l'inscription des maternelles 4 ans. Plus spécifiquement, lors de la semaine d'inscription des élèves afin de favoriser un contact privilégié avec le parent et l'élève. L'idée est de créer un temps d'échange lors de l'inscription. L'école l'Odyssée possède 2 classes de maternelle 4 ans, et par conséquent une sélection minutieuse devra être effectuée afin de cibler les jeunes plus vulnérables. Suite à la sélection des élèves, une activité parent/enfant sera organisée afin de créer un lien de confiance et ainsi favoriser une intégration. La libération de professeurs devra donc être planifiée pour réaliser ces activités.

Il est proposé par madame Dominique Daoust d'utiliser la somme de la mesure 15024 (aide aux parents) dans le cadre de l'inscription des maternelles 4 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-19

12.1 Amendement au règlement de fonctionnement du service de garde

Madame Kathia Rochon propose d'augmenter les heures d'ouverture du bureau de 45 minutes. Donc, le bureau ouvrira à 7 h 45 au lieu de 8 h et fermera à 17 h 30 au lieu de 17 h.

Il est proposé par Madame Janie Payment d'accepter l'augmentation des heures d'ouverture du bureau du service de garde de 45 minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-20

13. MOTS

13.1 Mot du commissaire

Absente

13.2 Mot du président

Aucun commentaire de la présidente

13.3 Mot du représentant au comité de parents de la CSD

Aucun commentaire de monsieur Yan Guilbault

13.4 Mot des enseignants

➤ Enseignant 1^{er} cycle -- Madame Dominique Daoust

Mme Daoust explique que l'on vient de finaliser la fin de la première étape. Les rencontres de parents ont été effectuées. Madame Caroline Fortin, enseignante-orthopédagogue à débiter des activités de sous-groupe dans son local afin d'assurer des interventions plus spécifiques. Il y aura de l'aide à la lecture dès janvier de 1 à 2 fois semaine, et ce pour cibler les étudiants vulnérables. Étant donné que Noël arrive à grands pas, le premier cycle organisera un calendrier de l'avent qui sera traduit par des activités spéciales tel qu'une journée pyjama, 15 minutes de plus à la récréation, un concert de Noël...

➤ Enseignant 2^e cycle — Madame Véronique Guitard-Lortie

Mme Véronique explique que les plans d'intervention ont été complétés et qu'il reste à rencontrer les parents. Madame Romie Caron sera présente du 9 au 11 décembre pour un projet d'Art pour Noël. Il y aura un besoin de parents bénévole soit 2 par classe. De plus, comme le premier cycle, il y aura un projet d'aide en lecture d'une durée de 20 semaines de janvier à la fin mai.

➤ Enseignant 3^e cycle -- Monsieur Claude Tardif

M. Claude Tardif mentionne qu'il y aura des entrevues avec les élèves de 5 et 6e années afin d'évaluer la perception de chaque élève face à la lecture. À la suite des entrevues, une lettre sera acheminée à chaque parent afin de les informer du résultat et de permettre d'explorer ensemble, des méthodes pour soutenir l'élève. De plus, il y aura un dîner de Noël organisé par les élèves de 5 et 6e année, où des dons en denrée non périssable seront ramassés pour les familles dans le besoin.

➤ Spécialistes — Monsieur Michael Larouche

Les midis Basket se terminent sous peu. Il y avait 2 équipes qui y participaient. Les midis sportifs se poursuivent. Puis, un projet de sortie à la piscine sera exploré.

➤ Orthopédagogue—Madame Karen Klushecov (orthopédagogue)

Le bilan des dépistages a été effectué. Dans les 2 prochaines semaines, la planification des prochaines interventions sera effectuée.

13.5 Mot de la technicienne du service de garde

Madame Katia Rochon présente une amélioration du processus de départ. Un nouveau système d'appel (HopHop) directement sur une tablette, permettra d'appeler l'élève dès l'arrivée du parent. Un appel sera donc logé seulement à l'éducatrice de l'enfant et sonnera aux 30 secondes, et ce jusqu'à ce que l'éducatrice accusée-réception de l'appel. Madame Rochon précise qu'elle est à l'étape de la soumission et qu'il reste plusieurs étapes à effectuer avant d'implantation cette nouvelle technologie. Toutefois, la date de démarrage ciblée est le 6 janvier 2020. Certaines écoles ont déjà fait ce virage, tel que l'école La Sablonnière et Nouveau Monde. Ce système n'enlève pas l'utilisation de walkie-talkie puisque ceux-ci seront utilisés lors de situation d'urgence. Côté prix, le coût initial est de 3 500 \$ pour la première année avec une récurrence de 1000 \$ annuellement. Ce coût sera similaire à la dépense actuelle en considérant qu'il y aura un retrait d'un canal à l'implantation du système.

13.6 Mot de l'OPP

Le 18 octobre dernier a eu lieu la première activité de l'OPP soit la danse costumée pour les élèves du 2^e et 3^e cycle. Au total, 170 élèves ont participé à cette danse située au gymnase du pavillon St-Renée. Il a été noté que le son été très fort ce qui a causé par conséquent quelques maux de tête à certains élèves. Si l'activité est reconduite, le son devra être ajusté afin d'éviter ce désagrément. L'OPP a comptabilisé jusqu'à maintenant 85 coupons-réponse pour la présentation cinématographique du 29 novembre prochain pour les élèves de la maternelle et du premier cycle. Le film ayant obtenu le plus de votes est « Le Parc des merveilles ».

13.7 Mot du personnel de soutien

Madame Breton-Lacombe anticipe le départ de la stagiaire prévu en janvier prochain. Elle précise qu'au départ de celle-ci, elle sera sollicitée pour aller aider l'équipe et par conséquent, qu'elle ne pourra pas réaliser la totalité de son mandat.

13.8 Mot de la direction adjointe

Madame Geneviève Raymond explique que les plans d'intervention ont été révisés par l'équipe-école et qu'ils sont à l'étape de rencontrer les parents. Elle en profite pour souligner le travail remarquable des enseignants qui mettent tout leur cœur dans leur travail au quotidien.

Madame Raymond mentionne que le déjeuner de Noël qui aura lieu le 20 décembre prochain résulte d'un beau travail d'équipe et que cette activité permet de transmettre de belles valeurs aux élèves. Un total de 4 à 5 parents sera nécessaire pour réaliser cette activité. Un enjeu de prises électriques pour brancher les grille-pains est soulevé par les membres du conseil. Toutefois, la récurrence de cette problématique a permis au fil du temps de mettre en place des moyens pour atténuer la situation telle que l'utilisation de la cuisinière.

Finalement, Madame Valois exprime sa satisfaction à coanimer le conseil d'établissement.

14. VARIA

14.1 TRANSPORT SCOLAIRE

Madame Karine D'Aoust adresse une problématique au niveau du transport scolaire. En référence à une lettre reçue d'un parent d'un élève de premier cycle ainsi que d'autres témoignages,

Madame d'Aoust explique qu'à la fin des classes, certains enfants embarquent dans des autobus quand ils ne devraient pas, tandis que d'autres sont débarqués à de mauvaises adresses.

Le conseil se questionne sur les responsabilités de l'école face à ces situations. Madame Valois précise que nous devrions nous concentrer sur l'embarquement puisque c'est sur ce point que nous avons du pouvoir d'agir. Toutefois, madame Valois tient à rassurer le conseil en précisant qu'elle présentera la situation du débarquement à la prochaine rencontre de la commission scolaire.

Madame Karine D'Aoust propose des pistes d'amélioration telle qu'apposer un tag sur le sac à dos des élèves avec les informations essentielles à l'embarquement et au débarquement qui serait aussi utile au chauffeur d'autobus au besoin. Monsieur Michael Larouche précise qu'il est utopique de penser que les enseignants peuvent lire tous les tags. En contrepartie, il est proposé d'utiliser plutôt des tags de couleur incluant le numéro de l'autobus afin d'associer rapidement et facilement l'enfant à son autobus.

Madame Valois indique que l'utilisation d'une liste avec prise de présence est réalisée dans d'autres écoles. Toutefois, le nombre d'étudiants est beaucoup plus faible. À l'école l'Odyssée, il y a un total de 6 autobus et 3 enseignants sont présents à l'embarquement en tout temps. Bref, il est décidé que Madame Valois et monsieur Larouche travailleront de concert sur ce dossier afin de pallier à la situation.

14.2 EAU

Lors de la dernière rencontre, monsieur Claude Tardif soulignait le côté peu écologique de faire l'achat de bouteilles d'eau non réutilisables. Après réflexion, madame Janie Payement propose de faire l'achat de bouteille réutilisable pour les finissants ou il y aurait une inscription du type « *Finissant 2019-2020* ». Des cruches d'eau seraient alors mises à la disposition des élèves pour un remplissage au besoin durant la soirée.

Madame Raymond mentionne qu'il n'y a toujours pas de comité pour les finissants 2019-2020. Toutefois, si les élèves souhaitent un album de finissants, il sera important de former un comité avant avril puisque cela apporte une lourde charge de travail autant pour les parents que pour les enseignants.

15. PROCHAINE RENCONTRE

28 janvier 2020 à 18 h

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 50 proposée par monsieur Yan Guilbault.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2019-2020-21**

Présidente
Karine D'Aoust

Directrice
Caroline Valois